



LA VOIX DES PIAFFEURS

Lettre d'information mensuelle N° 130

Avril 2011

Sommaire

1. L'agenda des activités et rencontres SEListespage 1
2. Témoignage atelier mars.....page 1
3. Article SEListe 1 : Fukushima : Les questions qui nous concernent touspage 2/3
4. Article SEListe 2 : Les Sel et le Japon ou prendre de la graine aux Japonaispage 3/4
5. Compte rendu du CA du SEL de Paris du 5 mars 2011.....page 4
6. Informations pratiques : SEL de Parispage 4

1* L'agenda des activités et rencontres SEListes

L'ATELIER DECOUVERTE D'AVRIL est un atelier de CLOWN

Date : Samedi 16 avril 2010 - **Horaires** : 10h à 14h

Lieu : MDA 12^{ème} - 181 avenue Daumesnil 75012 salle de conférence (1^{er} étage) M° Daumesnil sortie Reuilly

« Dans une ambiance conviviale, de respect et de confiance, avec des jeux-impro-clown progressifs:

- j'ose être vrai et dans le présent,
- je fais confiance à mes intuitions, mes rêves, mon imaginaire en contact avec mes émotions,
- je découvre les différentes facettes de moi et des autres,
- je suis unique, reconnu dans ma différence, je prends ma place,
- je révèle pleinement mon potentiel. »

Animatrice : Claude Francillon, séliste formée à différentes techniques d'expression orale et corporelle

L'atelier est réservé en priorité aux Sélistes, Si vous avez un nez rouge, apportez- le.

Le repas sera partagé, style auberge espagnole.

ATTENTION, INSCRIPTION auprès de Claude, TEL : 01 42 87 90 85 - 06 24 70 65 02.

S'il reste de la place des amis non encore Sélistes pourront s'inscrire.

Claude proposera un atelier le week-end du 28 et 29 mai (voir VDP de Mai)



La fête de l'Eté du SEL de Paris

Date : Samedi 25 juin 2010

Horaires : 14h à 22h (à confirmer)

Lieu : SALLE UVA, 9 rue Duc – 75018 PARIS – Metro : Jules Joffrin

Programme (à confirmer) : BLE 14h -17h - Ateliers - 19h Apéro - 19h30 - Repas partagé - Musique et danse

Thème : Les fleurs à l'honneur : Habits, costumes, chapeaux, etc....

2* Témoignage : Atelier Mars

Lors de l'atelier découverte de Mars : « LES VILLES AUX PIEDS D'ARGILE » animé par Chantal Bonnet (chercheuse, formatrice, écrivaine sur le développement durable) de très nombreux thèmes ont été abordés, dont : -Développement durable : définition : » satisfaire ses besoins sans remettre en cause l'avenir des générations futures à satisfaire les leurs ».

- Biodiversité : danger, réparation

- Ville en transition - Agenda 21 : actions locales - démocratie participative – 680 en France avec les mairies, départements, régions

- Ecologie industrielle - Eco quartier, habitat groupé

Ces sujets passionnant sont d'une telle richesse que le temps nous a semblé trop court.

Georgette (n°1860)

3* FUKUSHIMA : LES QUESTIONS QUI NOUS CONCERNENT TOUS

1) Quelles sont les caractéristiques des centrales à Fukushima ?

Il y a deux centrales à Fukushima : Fukushima I (Daiichi) et Fukushima II (Daini). Fukushima I est la plus ancienne (créée en 1971). Elle devait être arrêtée mais malheureusement, a été prolongée de 10 ans, juste un mois avant le séisme. Fukushima I a 6 réacteurs. Fukushima II en a 4. Chaque réacteur (de type REB, réacteur à eau bouillante) contient une cuve étanche, plus une enceinte de confinement. Outre les réacteurs, chaque installation comporte des piscines destinées à recevoir les combustibles usés. Les piscines, en revanche, n'ont pas d'enceinte de confinement.

Le réacteur N° 3 de Fukushima I présente la particularité d'utiliser le combustible MOX, qui est un mélange d'oxyde d'uranium et d'oxyde de plutonium (le combustible classique, pour une centrale, c'est l'oxyde d'uranium). Le problème du MOX, c'est que la centrale contient plus de plutonium, élément plus radioactif, donc plus toxique. Cela rend également le cœur du réacteur plus difficile à piloter et la pollution est plus grave en cas d'accident.

2) Que s'est-il passé lors du séisme du 11 mars dernier ?

En cas d'accident, il est prévu un dispositif d'arrêt de la centrale : des barres de contrôle se soulèvent entre les « crayons » qui contiennent le combustible. La réaction en chaîne ne peut plus se poursuivre d'un crayon à l'autre mais se poursuit à l'intérieur de chacun. C'est pourquoi tout le système doit continuer à être refroidi pour évacuer la chaleur produite dans les « crayons ».

Les piscines doivent aussi continuer à être alimentées en eau et réfrigérées car le combustible usé chauffe lui aussi et rappelez-vous que les piscines n'ont pas d'enceinte de confinement.

Le vendredi 11 mars a eu lieu le plus important séisme enregistré au Japon (de degré 9). A ce moment là, 3 des 6 réacteurs de Fukushima I étaient en service. Le dispositif de sécurité a bien fonctionné. Les barres de contrôle se sont mises en place. Cependant, la coupure d'électricité a provoqué l'arrêt du système de refroidissement. Les équipes

techniques tentent d'utiliser l'alimentation de secours. C'est alors que le tsunami arrive ! Une série de malheurs qu'on n'aurait pas pu imaginer. La vague du tsunami est de 14 mètres de haut, alors que les deux centrales ont été prévues pour des vagues de 5-6 mètres. L'alimentation de secours ne peut plus fonctionner, les pompes du circuit secondaire sont endommagées. C'est à ce moment là que la situation devient vraiment grave, car sans refroidissement, on peut arriver à une réaction de fusion du cœur, fusion des barres de contrôle, destruction de l'enceinte de confinement et donc dégagement très important de radioactivité dans l'atmosphère.

Actuellement, la situation n'est toujours pas stabilisée à Fukushima I pour les 4 premiers réacteurs (explosion du bâtiment extérieur, incendies...), des fissures de l'enceinte de confinement sont probables pour les réacteurs 2 et 3 et les problèmes de refroidissement ne sont toujours pas résolus pour les réacteurs 1, 2 et 3.



3) Quels effets sur l'environnement ?

Il y a plusieurs niveaux de contamination : celle proche de la centrale même, puis dans la région, puis au-delà, les populations de Tokyo ; et au-delà encore, les risques sur tout l'hémisphère nord. Depuis le 21 mars, les vents qui soufflaient jusqu'ici vers la mer, soufflent à présent vers les zones habitées, augmentant les risques de pollution.

Situation au Japon :

Ce sont les équipes techniques travaillant sur place qui courent actuellement le plus de risque (risques d'irradiations, sans compter les accidentés suite aux incendies, explosions). Près des réacteurs, le niveau de radioactivité est d'environ 10 000 fois supérieur à la normale (chiffres criirad). Les populations ont été évacuées dans un rayon de 30

km mais, le 18 mars, des analyses effectuées à Ibaraki, soit à 100 km de Tokyo, révèlent une activité de l'iode radioactif 27 fois supérieure à la limite en vigueur au Japon. Dans la région d'Ibaraki, certains produits alimentaires (légumes à feuille, lait, fromage...) sont désormais impropres à la consommation. La capitale est également touchée (contamination de l'air et de l'eau...). N'oublions pas aussi que le Japon doit faire face aux conséquences du séisme et du tsunami.

Situation en France :

Si le nuage radioactif est arrivé sur la France le 23 mars, il ne semble pas y avoir de problème pour l'instant en France, selon l'IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire : www.irsn.fr) : les 23 et 24 mars, les résultats des sondes ne révèlent pas de taux anormal de radioactivité

Polémiques sur les résultats d'analyse :

En France, la CRIIRAD (Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité, créée après Tchernobyl), se plaint du manque de transparence des organismes officiels : Commissariat à l'énergie atomique, ASN (autorité de sûreté nucléaire) et IRSN.

La CRIIRAD a lancé, le 23 mars, un appel pour obtenir « la levée du secret sur les contaminations de l'air ». En effet, les analyses effectuées jusqu'ici, ne portent que sur les poussières et non sur les masses d'air, ce qui laisse à penser que la pollution, même au Japon, est probablement sous-évaluée. Or, il existe des filtres capables de mesurer ces pollutions. La CRIIRAD réclame également au CEA les données enregistrées par l'OTICE (Organisation du traité d'interdiction des essais nucléaires, qui possède un réseau de balises entre le Japon et la France), ce que le CEA refuse de faire.

Si les conclusions actuelles de la CRIIRAD pour la France rejoignent celles de l'IRSN (absence de contamination décelable), elle signale que, si les rejets radioactifs continuent au Japon dans les semaines qui viennent, il existe des risques d'accumulation de radioactivité sur les sols en Europe.

4) Comment se protéger de la radioactivité ?

On a beaucoup parlé, ces derniers temps, des fameuses pastilles d'iode qui, en saturant la thyroïde, empêchent l'iode radioactif de se fixer. Précisons tout d'abord qu'il s'agit d'un médicament, donc à prendre de préférence sur prescription médicale. Au vu des résultats de la CRIIRAD et de l'ASN, pour l'instant, en tout cas en France, cela ne semble pas nécessaire (sous réserve des développements ultérieurs, notamment pour les territoires d'Outre mer). Heureusement, l'iode radioactif disparaît très rapidement : il a une demi-vie de 8 jours (ce qui veut dire qu'au bout de 8 jours, la radioactivité a déjà diminué de moitié). En revanche, ces comprimés ne protègent pas contre les autres radioéléments, comme le césium 137 qui, lui, a une demi-vie de 30 ans. De manière générale, les personnes en bonne santé, qui ont une

alimentation saine et variée (notamment en fruits et légumes), ont plus de chance de résister aux maladies provoquées par un taux de radioactivité au-dessus de la moyenne. Mais justement, en cas de territoire contaminé, ce sont ces aliments qu'il faut éviter : surtout les légumes à feuilles, les champignons, le lait et fromages frais...

La meilleure prévention, pour l'instant, c'est l'information : se tenir informé des risques liés à la radioactivité dans notre environnement, et pas seulement en cas d'accident spectaculaire, comme celui de Fukushima. Certes, il s'agit d'un accident dramatique, mais on oublie de faire attention à toutes ces petites choses qui, dans un pays très nucléarisé comme la France, font courir des dangers aux habitants. Ainsi, actuellement, la CRIIRAD mène campagne contre un arrêté destiné à contourner l'interdiction de récupération des matériaux radioactifs dans les biens de consommation... si cet arrêté était

appliqué, c'est tout notre environnement proche qui pourrait être contaminé par des matériaux de construction, des objets de la vie courante...

On peut aussi s'inspirer des recherches effectuées dans les territoires contaminés après Tchernobyl. Ainsi, je vous invite à consulter le site de l'association : « Enfants de Tchernobyl Belarus » : <http://www.enfants-tchernobyl-belarus.org/>.

Cette association soutient l'institut « Belrad » à Minsk, au Bélarus qui, depuis 1990, effectue des recherches pour soigner les populations irradiées lors de la catastrophe de Tchernobyl. Ils ont créé un médicament à base de pectine de pommes (le Vitapect), qui permet de limiter les effets des irradiations, notamment sur les enfants.

CONCLUSION : restons informés et vigilants !

Catherine (n°1543)

4* Les Sel et le Japon ou prendre de la graine aux Japonais

Il est intéressant de savoir que l'idéologie dominante de la culture japonaise est le catastrophisme ; l'imaginaire contemporain est truffé de scénarios de fin du monde.

Le séisme, le tsunami et la catastrophe nucléaire qui a suivi vont sans doute nourrir encore cette vision pessimiste réaliste.

Et s'il y a pessimisme, on pourrait imaginer qu'il y ait passivité. Or la résignation est là mais les Japonais ne sont pas passifs. Au contraire, je dirai qu'ils sont forts en avance sur nos manières de pallier les difficultés de la vie ; celles créées par l'éloignement, le manque matériel, le manque de solidarité et l'inquiétude face à l'avenir ...

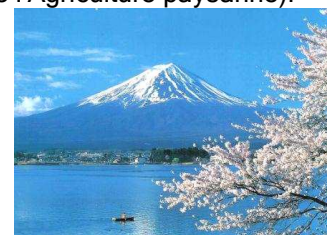
A la fin de la seconde guerre mondiale, il y a plus de 65 ans, les Japonais ont commencé à réfléchir à de nouveaux modèles d'entraide et de consommation.

C'est ainsi qu'ils ont créé en 1950, les systèmes de l'AMAP (l'Association pour le Maintien de l'Agriculture paysanne).

Ce modèle s'est ensuite implanté au Canada puis est arrivé en Europe beaucoup plus tard.

Mercredi 16 mars, à 11h, l'émission de Florian Delorme, sur France Culture évoquait l'existence des systèmes d'échange au Japon.

Les Japonais, qui sont très friands des Sels, en ont créé jusque dans les villages les plus reculés, jusque dans petites îles de l'Archipel et en particulier, dans la région frappée par le Tsunami.



Une seliste parisienne m'a relaté sa rencontre avec un beau, grand japonais, en séjour studieux d'un an à la Cité Universitaire.

Lors d'une réunion avec des selistes parisiens, il a décrit les différences entre nos SELs et ceux de son pays ; notamment les échanges mis en place entre les plus jeunes et les personnes âgées. Il s'avère que les adhérents au système d'échange peuvent accumuler des unités et former un large capital. Ce crédit n'est pas plafonné et forme le capital dans lequel ils puiseront plus tard, lorsque l'âge les rendra plus dépendants de l'aide des autres !

Cette méthode assure aussi aux plus jeunes les moyens d'équilibrer leur compte.

Quand on sait que la population de 95 millions de japonais est vieillissante, on peut estimer que ce système fait bien plus qu'apporter quelques biens et services ; il sécurise chacun(e) à la fois psychologiquement et matériellement face à un avenir incertain lié à l'âge, aux problèmes économiques, à la santé de la planète ...

Et nous, où en sommes-nous ?

Je suis assez ancienne dans le SEL pour me souvenir d'un seliste qui avait « épargné » pour un grand projet qui lui tenait à cœur et qu'il a pu réaliser. Le SEL de Paris a été créé en 1995, 16 ans de vie !

On pourrait imaginer une révision de nos modes de pensée et de nos prises de position.

En resterons-nous à nos « moins 3000 piafs plus 3000 piafs au maximum » ?

Pourrait-on imaginer la mise en place d'un double compte ? un compte courant et un compte épargne..

Oh la, pas tous ensemble !

Eléonore (n°12)

5* Compte-rendu du C.A du 5 mars 2011

Etaient présents :

C.A : Annie (261), Eléonore (12), Sabine (2230), Manaz (1612), Mireille (1159)

Hors C.A : Jean-Louis (2254), Jeannie (2348), Sylvia (1505), Patrick (1881), Rita (1019), Catherine (1543)

Pour des raisons personnelles, de force majeure, Catherine (1945) ne pourra pas assurer dans l'immédiat, son atelier « bonheur ». Elle espère pouvoir l'animer en avril, mai et juin.

1 - Préparation de l'Assemblée Générale du 2 avril 2011

Le rapport moral, le rapport financier et les convocations sont distribués ;

Jean-Claude (1165) est d'accord pour tenir le bâton de parole lors de l'assemblée Générale.

La question soulevée à propos du choix entre comptabilité centralisée ou carnets sera soumise à débat lors de l'assemblée. Les avis sur cette question doivent parvenir à Annie (261) avant le 15 mars 2011.

2 - Changement de sel

Peut-on changer de sel, en l'occurrence passer du Sel de Paname au Sel de Paris avec un compte débiteur ?

Question à revoir

3 - Réservation d'une salle en remplacement de la salle Olympes de Gouges indisponible cette année 2011.

La salle UVA dans le 18ème est choisie. L'adhésion est de 65 € pour un an et le coût de location est de 11€/heure.

Eléonore se charge de la réservation pour le 25 juin et le 17 décembre 2011.

4 - La coordination

Le renouvellement de la cotisation doit se faire prochainement. Devrait-on réadhérer ?

Vote du C.A: 2 voix pour - 2 abstentions - 1 voix contre.

5 - Inscription du Sel de Paris au forum des associations en septembre 2011

Jeannie (2348) ira à la réunion préparatoire à la MDA du 9ème le mercredi 9 mars

6 - Elaboration d'un manuel pour les permanences du Sel de Paris

Parlons plutôt de support que de véritable manuel. Annie s'occupe de la rédaction avec les sélistes qui tiennent les permanences.

7- Le parrainage

La question du parrainage est récurrente, elle sera soumise à débat lors de l'A.G.

La proposition de parrainage sera inscrite sur le bon de réadhesion.

8 - VDP du mois d'avril

Problème de délais une fois de plus. Rappel des délais de relecture par le C.A : le 20 du mois

- Le compte-rendu de la réunion du C.A devra être envoyé aux membres du C.A dans la semaine suivant la réunion.

- Le délai de réception pour les sélistes qui reçoivent le catalogue à domicile doit être plus court.

Rita se propose pour la mise en page de la VDP. Elle devra contacter Marie-Jeanne (2073).

9 - Le scanner

Le scanner du Sel de Paris sera récupéré et transféré dans le 10^{ème}.

10 - Le site du Sel de Paris

L'ancien site aura une redirection vers cette nouvelle adresse : leseldeparis.org

Pas de réunion du C.A. le 2 avril 2011 - C'est l'AG qui aura lieu à cette date.

6* **INFORMATIONS PRATIQUES : SEL de Paris**

RENCONTRES MENSUELLES : 10, av Jean Aicard à Paris 11ème Métro : Ménilmontant 1er samedi du mois : 10h : bourse locale d'échange (blé) 11h : accueil des nouveaux 13h30 : fin de la Blé 14h : début du conseil (C.A.) 3ème samedi du mois : Nos Ateliers	PERMANENCES : dans les maisons des associations (MDA) : - MDA du 18ème: 2e mardi du mois de 16 à 19 h 15 passage Ramey, Métro Jules Joffrin. - MDA du 20e : 2e samedi du mois de 15 à 18 h 1/3 rue Frédérick Lemaître, M° Jourdain
COORDONNEES DU SEL DE PARIS : ADRESSE POSTALE : 1/3 rue Frédérick Lemaître Boite 41- 75020 Paris. TEL : 01 40 24 18 13 (informations sur répondeur) SITE : www.seldeparis.org COURRIEL : contact@sel	LA VOIX DES PIAFFEUR : Vous pouvez aussi écrire des articles, textes, témoignages et proposer des ateliers ou diverses activités et les faire publier dans le bulletin. Pour cela, envoyer vos informations à Courriel : piaffeurs@seldeparis.org

**Nous remercions toutes les personnes qui ont contribuées à la réalisation de ce bulletin.
Bien SELidairement, l'équipe de « La Voix des Piaffeurs »**